

deux. Elles coûtaient environ 2,000 livres sterling la paire. On me dit qu'elles se louent à peu près 12 shillings et 6 pence par semaine, soit environ 3 dollars.

En Grande-Bretagne, les règlements régissant l'habitation sont assez sévères. Actuellement, le pays est dirigé par un gouvernement socialiste et une vaste bureaucratie, mais j'ai appris en allant aux renseignements et en causant avec des amis que les bureaucrates sont fort bien disposés. Ils veulent savoir ce qui se passe, mais sont bien disposés à prêter tout leur concours. Ainsi, on a fait l'impossible pour hâter la construction des 50 habitations afin qu'elles soient occupées le plus tôt possible. On construit, en Angleterre, un genre d'habitation connu sous le nom de *service cottage*. Un industriel, mettons, en construira 10 ou 12 pour y loger ses employés supérieurs; ou encore, un propriétaire foncier en construira une demi-douzaine qu'il destine à l'usage de son jardinier, de son charretier, et ainsi de suite. A la construction de ce genre de maisons, on ne peut affecter plus de £1,200 chacune. Un de mes amis a soumis les plans de deux de ces petites maisons (dites *cottages*) à deux étages qu'il voulait construire au coût de £1,500 chacune. On lui a retourné ses plans en disant qu'il lui fallait réduire les frais à £1,200 chacune. J'ai appris qu'on en avait construit deux au coût de £2,400 et je suis allé les voir. Elles paraissaient très bien et je suis convaincu que les occupants de ces maisons devraient y être logés confortablement.

Après avoir parlé de l'Allemagne et de l'Angleterre, je veux maintenant revenir à une bonne ville bien connue située sur les bords du lac Ontario, c'est-à-dire Kingston. On y fait présentement certains travaux de construction d'habitations, mais il faut bien admettre que là, comme ailleurs, ces travaux avancent lentement. J'ai étudié avec des entrepreneurs les problèmes qui se posent dans cette ville. Certains d'entre eux sont d'avis que les droits de priorité accordés aux anciens combattants **devraient être concédés** aussi aux particuliers qui construisent des maisons. Je dois avouer que je ne partage pas cette opinion. N'oublions pas qu'un grand nombre de nos anciens combattants n'ont pas encore trouvé de maisons pour y loger leurs familles. Un entrepreneur disait, l'autre jour, dans mon bureau: "Chaque fois que je construis une maison, je mets une habitation à la disposition d'un ancien combattant." A cela j'ai répondu: "Pas du tout, il n'en va pas ainsi. Votre maison est peut-être destinée à un homme actuellement sans logement et qui vit chez des amis. Même si ce bonhomme habitait une maison, aucun ancien combattant n'aurait peut-être les moyens d'en pren-

dre possession." Je sais que les honorables sénateurs partageront mon avis, que, si nos jeunes gens n'étaient pas allés combattre outre-mer au cours de la guerre qui s'est terminée victorieusement pour nous, nous ne construirions actuellement au Canada que les maisons qu'Adolf Hitler voudrait bien nous permettre d'ériger. Aussi bien suis-je convaincu que les anciens combattants devraient être les premiers à jouir des avantages d'un bon logement.

A l'heure présente, les anciens combattants jouissent d'un droit de priorité relativement aux matériaux de construction, mais cela donne lieu à certaines difficultés. Sauf erreur, l'Etat avance jusqu'à \$6,000 à un ancien combattant qui désire se construire une maison. Cette somme doit inclure l'achat du terrain. Le ministère des Affaires des anciens combattants est disposé à faire construire un groupe de 56 maisons aux abords de la ville de Kingston, à condition qu'on puisse le faire au coût de 6,000 dollars chacune. On me dit que jusqu'ici on n'a pas trouvé d'entrepreneur pour se charger de cette besogne à moins que ce ne soit en régie intéressée. Les terrains reviennent à 600 dollars chacun, ce qui n'est pas excessif. Il reste donc 5,400 dollars pour la construction de la maison. A Kingston, les charpentiers reçoivent \$1.05 de l'heure et les peintres, 90c. Personne n'y trouvera à redire. On dit même que ces tarifs vont augmenter. Je suis sûr que les ouvriers qui, lisant le journal demain, y verront que le traitement des fonctionnaires vient d'être augmenté réclameront eux-mêmes un plus fort salaire, et personne ne pourra leur en tenir grief. Les salaires dont il est question ont été convenus entre l'employeur et l'employé; ce sont, du reste, ceux qu'on a fixés pour Kingston en ce moment. On conçoit que si les charpentiers touchent \$1.05 de l'heure et peut-être davantage, et les peintres 90c., et peut-être davantage aussi, on n'aura pas grand chose pour 5,400 dollars. Il s'ensuit qu'en ce moment le projet n'avance pas. Je fais observer à l'honorable leader du Gouvernement, en toute amitié, que si le prix maximum d'une maison est de 6,000 dollars il y aurait peut-être intérêt, eu égard à l'augmentation rapide des frais de construction, à le porter à 8,000 dollars afin de voir ce qu'on pourrait réaliser ainsi.

Je voudrais signaler un autre point, au sujet du logement, qui m'inquiète quelque peu. Il s'agit de la qualité du bois qui entre dans la construction. Je lisais ce soir dans l'*Ottawa Journal* que la Grande-Bretagne va acheter 40 p. 100 de la production de bois de la Colombie-Britannique et qu'étant donné qu'elle le paye très cher, elle aura la faculté de choisir la meilleure partie de la production. D'excellents entrepreneurs de la ville de Kingston,—

L'hon. M. Davies.